

La réforme des rythmes scolaires à Aubervilliers

Rentrée
2013





Les nouveaux temps de l'école

Revoir l'organisation de la semaine scolaire des enfants, trop chargée sur quatre jours, était une nécessité. Fatigue accumulée, apprentissages de l'après-midi mal assimilés, décrochages précoces, les spécialistes de l'éducation tout comme l'Académie de médecine avaient, de longue date, tiré la sonnette d'alarme.

Par décret du 24 janvier 2013, la réforme nationale des rythmes scolaires a fixé de nouvelles règles applicables dès cette rentrée (et au plus tard en 2014 pour les communes demandant une dérogation) en plaçant l'intérêt de l'enfant au cœur des enjeux, avec le passage à la semaine de 4 jours et demi sur un même nombre d'heures de classe pour lui permettre de mieux apprendre les fondamentaux (lire, écrire, compter) et l'introduction d'activités périscolaires pour favoriser son épanouissement et poursuivre le travail de socialisation engagé par l'école.

Les premières années de scolarité sont déterminantes pour la suite du parcours de l'enfant. Or la Seine-Saint-Denis, qui est le département le plus jeune de France, est aussi celui où l'échec à l'école est l'un des plus élevés. À Aubervilliers, la Ville a fait le choix de s'engager fortement auprès de l'Education nationale pour réduire cette fracture scolaire. C'est la mise sur pied du Programme de réussite éducative, c'est aussi la création de l'internat d'excellence de Bury et bien d'autres initiatives encore.

Dans cette logique, la municipalité a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires sans prendre de retard. 9000 enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sont concernés par la mise en place de celle-ci.

À partir du 3 septembre, la semaine passe de 4 jours à 4 jours et demi pour toutes les écoles d'Aubervilliers (à l'exception du groupe scolaire intercommunal Doisneau-Casarès, où le changement se fera en 2014).

- Les écoliers auront classe le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30.
- Deux après-midis par semaine, la classe s'arrêtera à 14 h 30 et les ateliers périscolaires prendront le relais jusqu'à 16 h.

Les ateliers périscolaires sont entièrement gratuits. Moments de respiration et d'apprentissage ludique pour l'enfant, ils sont dédiés, en s'adaptant aux différents âges, aux pratiques sportives, artistiques, d'éveil, de découverte et d'ouverture au monde. Ces activités bénéficient d'un encadrement assuré par des intervenants spécialisés et des animateurs formés avec le soutien de l'association Aubervacances-Loisirs et des centres de loisirs maternels. Les feuilles d'inscription seront remises aux enfants durant la semaine de rentrée afin que les parents puissent les renseigner rapidement.

Hormis pour le mercredi, rien ne change vraiment pour les parents. Les enfants inscrits aux ateliers périscolaires finissent à 16 h comme lors des après-midis de classe (sauf pour ceux qui continuent leur journée en centre de loisirs).

Les ateliers périscolaires sont ouverts à tous mais pas obligatoires, les parents qui souhaitent ne pas y faire participer leur enfant auront la possibilité de venir le chercher à 14 h 30 ces deux après-midis.

Des permanences seront organisées dans les écoles la semaine de la rentrée pour informer les parents en demande de renseignements.

Un site internet est également consultable : rythmesscolaires.aubervilliers.fr. Quant à cette plaquette, elle se veut la plus complète possible pour vous accompagner dans cette rentrée.

Afin d'utiliser au mieux les ressources dont la Ville dispose en matière de locaux pour le déroulé des ateliers (gymnases, stades, médiathèques, etc.) et pour pouvoir offrir des activités qualitatives à l'ensemble des enfants en mobilisant les meilleurs intervenants, les 32 écoles de la communes sont réparties en deux groupes : A et B.

Groupe A

Maternelles

- Francine Fromond
- Françoise Dolto
- Gérard Philipe
- Jean Perrin
- Marc Bloch
- Paul Bert
- Pierre Brossolette
- Saint Just

Elémentaires

- Albert Mathiez
- Condorcet
- Jean Jaurès
- Jules Vallès
- Paul Langevin
- Robespierre
- Victor Hugo
- Wangari Maathai

Groupe B

Maternelles

- Angela Davis
- Anne Sylvestre
- Jacques Prévert
- Jean-Jacques Rousseau
- Henri Barbusse
- Louise Michel
- Stendhal

Elémentaires

- Eugène Varlin
- Edgar Quinet
- Firmin Gémier
- Gracchus Babeuf
- Honoré de Balzac
- Henri Barbusse
- Jean Macé
- Joliot Curie
- Jules Guesde

Groupe A - La semaine de vos enfants

Pour les écoles maternelles et élémentaires du groupe A, les enfants ont classe les mardis et les vendredis toute la journée jusqu'à 16 h, et les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30. Les lundis et les jeudis, la classe s'arrête à 14 h 30. Ces jours-là, les ateliers périscolaires prennent le relais, de 14 h 30 à 16 h.

	Lundi	Mardi
8h30-11h30	CLASSE	CLASSE
11h30-13h00	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison
13h00-14h30	CLASSE	CLASSE
14h30-16h00	ATELIER PÉRISCOLAIRE	

Les enfants inscrits aux ateliers sortent de leur activité à 16 h et sont à venir chercher à leur école. Ceux qui sont inscrits en centre de loisirs pour après 16 h et le mercredi après-midi sont pris en charge par les animateurs de ces centres.

Mercredi	Jeudi	Vendredi
CLASSE	CLASSE	CLASSE
	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison
	CLASSE	CLASSE
	ATELIER PÉRISCOLAIRE	

Groupe B - La semaine de vos enfants

Pour les écoles maternelles et élémentaires du groupe B, les enfants ont classe les lundis et les jeudis toute la journée jusqu'à 16 h, et les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30. Les mardis et les vendredis, la classe s'arrête à 14 h 30. Ces jours-là, les ateliers périscolaires prennent le relais, de 14 h 30 à 16 h.

	Lundi	Mardi
8h30-11h30	CLASSE	CLASSE
11h30-13h00	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison
13h00-14h30	CLASSE	CLASSE
14h30-16h00		ATELIER PÉRISCOLAIRE

Les enfants inscrits aux ateliers sortent de leur activité à 16 h et sont à venir chercher à leur école. Ceux qui sont inscrits en centre de loisirs pour après 16 h et le mercredi après-midi sont pris en charge par les animateurs de ces centres.

Mercredi	Jeudi	Vendredi
CLASSE	CLASSE	CLASSE
	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison	Restauration scolaire ou déjeuner à la maison
	CLASSE	CLASSE
		ATELIER PÉRISCOLAIRE

La mise en place à la rentrée



L'inscription

Durant la semaine de la rentrée, **une fiche d'inscription sera donnée à chaque enfant** directement dans la classe pour les maternelles et à l'occasion du premier atelier périscolaire pour les élémentaires (le mardi 3 septembre pour les écoliers du groupe B et le jeudi 5 septembre pour les écoliers du groupe A).

Les parents sont invités à remplir cette fiche au plus vite, elle donnera des renseignements indispensables au bon fonctionnement des ateliers périscolaires. L'enfant rendra le document à l'enseignant en maternelle et à la séance périscolaire suivante pour les élémentaires (le lundi 9 septembre à 14 h 30 pour les écoliers du groupe A et le mardi 10 septembre à 14 h 30 pour les écoliers du groupe B).

La rentrée

À la rentrée, une période initiale de trois semaines sera consacrée à l'organisation des ateliers périscolaires avec le recueil des fiches d'inscription et la répartition des groupes. Durant cette phase de mise en place, les 9000 enfants concernés, fiche déjà fournie ou pas encore, seront accueillis pour des activités de loisirs créatifs. À l'issue de la période, au 23 septembre, tous les ateliers thématiques auront débuté.

Pour les parents en demande de renseignements complémentaires, des permanences d'information se tiendront dans les écoles durant la semaine de la rentrée, le matin entre 8 h et 9 h et l'après-midi à 16 h.

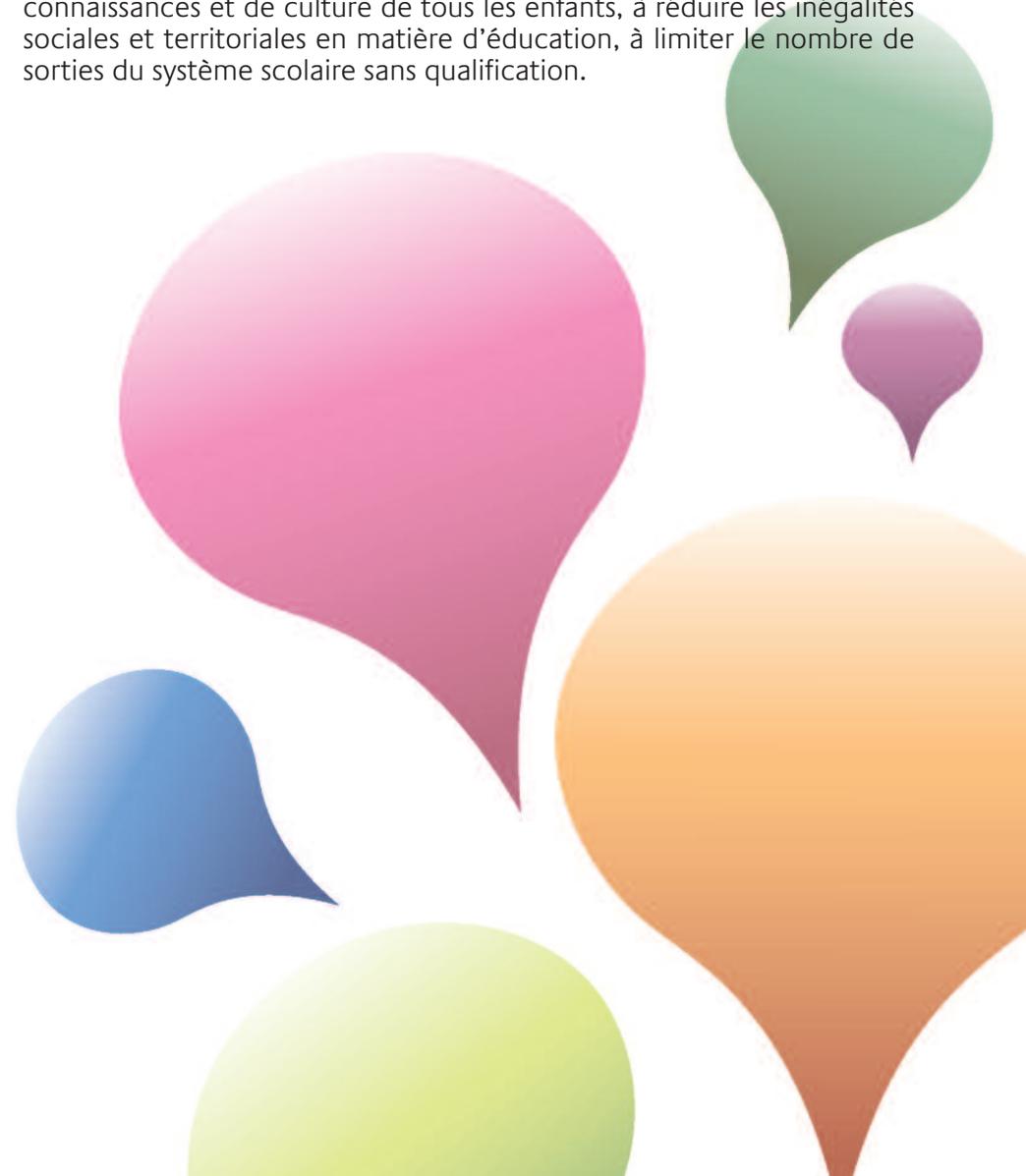
La Ville met également à disposition un site Internet dédié aux nouveaux rythmes scolaires pour en savoir plus.

Son adresse : rythmesscolaires.aubervilliers.fr

Le suivi

L'application des nouveaux rythmes scolaires à Aubervilliers fera l'objet d'un suivi attentif sur la durée. La Ville s'est dotée d'un Conseil du projet éducatif d'Aubervilliers qui aura pour tâche d'évaluer ce que les nouveaux rythmes scolaires apportent aux enfants dans le cadre des orientations fixées par le Projet éducatif du territoire.

Le rôle des communes comme acteur complémentaire de l'Education nationale est inscrit dans la réforme des rythmes scolaires. Il a été confirmé par la loi du 5 juin 2013 « Pour la refondation de l'Ecole de la République ». Dans ses objectifs, cette loi vise à élever le niveau de connaissances et de culture de tous les enfants, à réduire les inégalités sociales et territoriales en matière d'éducation, à limiter le nombre de sorties du système scolaire sans qualification.



L'organisation du temps périscolaire

Les ateliers

Les enfants bénéficient de deux ateliers périscolaires par semaine d'une durée d'une heure et demie chacun. Une séance hebdomadaire est assurée par les associations et organismes retenus par la Ville pour animer des activités artistiques, culturelles, sportives et de découverte. Chaque enfant profitera sur l'année de deux cycles différents au minimum.

L'autre séance hebdomadaire est encadrée par des animateurs recrutés et formés par la Ville et Aubervacances-Loisirs pour offrir des moments ludiques et de détente.

Les enfants sont répartis dans les ateliers par groupe de quinze en élémentaire et de douze en maternelle.

Gratuité

À Aubervilliers, la municipalité a décidé que les ateliers périscolaires proposés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires seraient entièrement gratuits afin qu'ils puissent bénéficier au plus grand nombre d'enfants. Pour le bon déroulement de ces ateliers et leur intérêt, la participation de l'enfant sera requise sur un cycle complet (12 séances par trimestre).

L'encadrement

Dans chaque école, un directeur-coordonnateur a été affecté par la Ville et Aubervacances-Loisirs pour assurer l'encadrement général du nouveau temps périscolaire. Ce personnel expérimenté gère et coordonne les équipes d'animations en place (les animateurs, les intervenants associatifs, les éducateurs sportifs de la Ville et les assistantes de Vie scolaire), recense les effectifs d'enfants et sert de référent de proximité pour les parents. Les activités thématiques sont animées par les associations, les organismes et les clubs sportifs retenus par la Ville après une phase de sélection où les critères de qualité de contenu des ateliers mais aussi d'habitude de travail avec les enfants ont été déterminants. La seconde séance hebdomadaire est encadrée par les 110 animateurs recrutés et formés par la Ville et Aubervacances-Loisirs avec le niveau de diplôme requis.

Des ateliers adaptés à l'âge de l'enfant

Les activités proposées ont été conçues, dans leur diversité, pour correspondre aux besoins spécifiques de chaque âge.

Séances d'éveil

Des activités centrées sur le jeu et le bien-être pour les plus petits.

Pour être en pleine forme

Sports individuels et collectifs (gymnastique, handball, tennis, cyclisme, escrime, arts martiaux, danse, athlétisme, basket-ball, football, baseball, acrobbranche).

Pour s'initier aux arts et aux sciences

Théâtre, musique, arts plastiques, BD, cinéma, ateliers d'expériences scientifiques amusantes.

Pour devenir un citoyen d'aujourd'hui

Activités autour du vivre-ensemble, de la nature, du développement durable et de l'ouverture au monde.

Les sites

La Ville a mobilisé des créneaux horaires dans ses équipements publics situés en proximité des écoles. Gymnases, stades, médiathèques, salles équipées, en plus des locaux scolaires, tous ces lieux (sauf pour les petites et moyennes sections de maternelles qui restent sur place) sont utilisés pour y accueillir les encadrants et les enfants en fonction de l'activité suivie. La séance terminée, les enfants sont ramenés pour 16 h à leur école où les parents viennent les chercher.



Retrouvez toutes les informations
sur la réforme des rythmes éducatifs à Aubervilliers sur
Rythmesscolaires.aubervilliers.fr